

La lettre de nouvelles

du Syndicat de la Manse étendu

Lettre n°47 – Juin 2019

LA VIE DU SYNDICAT

TEMOIGNAGES

Après le témoignage du technicien de rivières de la Manse, Jonathan LEPROULT, vous trouverez ci-dessous le témoignage d'un céréalier et éleveur sur l'île Bouchard, Bruno MEUNIER : [voir la vidéo](#).



TRAVAUX EN COURS CET ETE

Le barrage du moulin de Nouâtre...bientôt franchissable

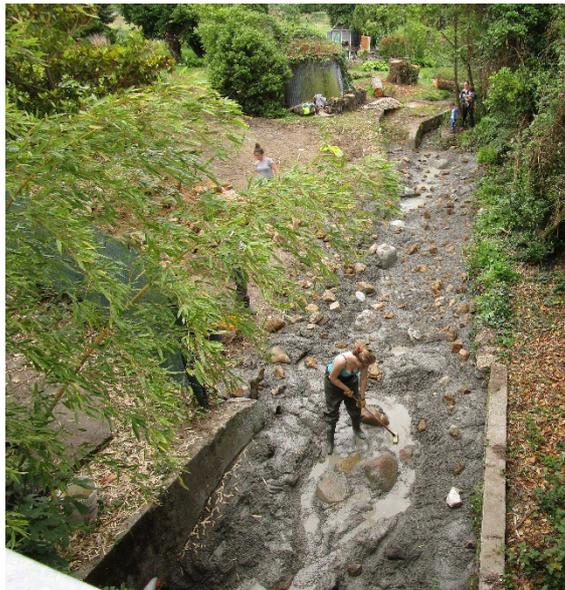
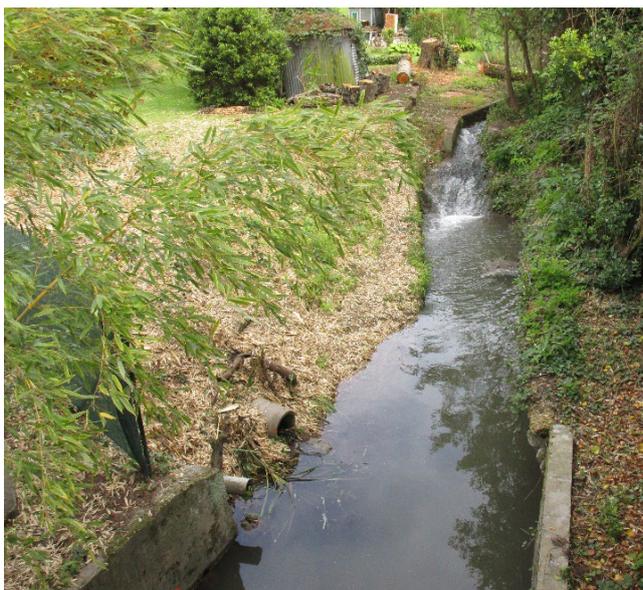
L'opération avait débuté l'an passé, en aval du moulin de Nouâtre, sur une centaine de mètres le relief du fond du lit du Réveillon (ou Biez) avait été rehaussé à l'aide de blocs, pierre et graviers. Cette première tranche de travaux avait permis d'élever le niveau de l'eau d'environ un mètre.

La seconde tranche de travaux réalisée en juin 2019 est plus technique souligne la technicienne Delphine LAISEMENT. Même si le dénivelé est encore d'un mètre (hauteur de chute de deux mètres initialement), la longueur pour corriger cette rupture de pente n'est que de 30 mètres. Il y a une quinzaine de jours, la pelleteuse est donc intervenue pour poser des blocs, puis trois toupies de béton ont permis de caler le tout. 3 % de pente au grand maximum, c'est le maître mot pour que toutes les espèces puissent ainsi remonter jusqu'à Draché, aux sources du ruisseau. L'évaluation de ces travaux se fera à l'aide de comptages piscicoles dans les années à venir qui seront comparés avec les comptages réalisés avant travaux.

En attendant, l'entreprise reviendra la semaine prochaine pour peaufiner le lit et les berges plus en amont, afin de caler correctement les niveaux et débits.



Création de la rampe en enrochement et béton dans le ruisseau mis temporairement à sec



Avant / Juste après coulage du béton

Sur le territoire du Syndicat, d'autres sites feront l'objet de travaux de restauration en cette fin d'été : le Vivier dans le centre bourg de Bossée (réaménagement et création de mare), la parcelle des ateliers municipaux à Avon-les-Roches (réaménagement large avec reméandrage ruisseau), la parcelle de la salle socioculturel de Draché (reméandrage Réveillon)...

Plus d'informations dans la prochaine lettre ...

REGLEMENTATION

Restrictions d'eau

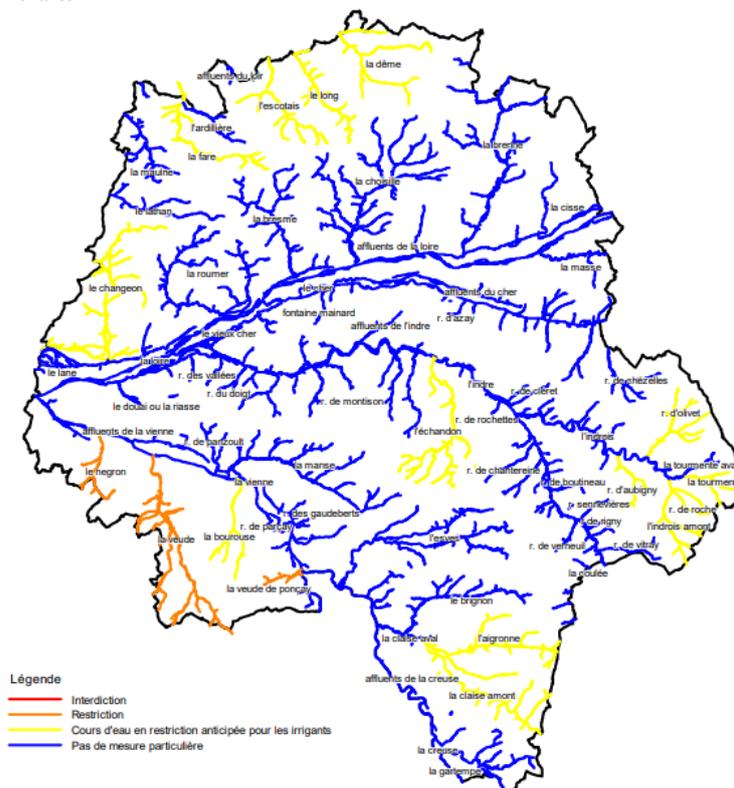
Tous les cours d'eau du territoire du syndicat de la Manse étendu sont bas. Les restrictions d'eau sortent de plus en plus tôt. Actuellement, ce sont la Veude et ses affluents (dans les départements 37 et 86) ainsi que la Veude de Ponçay qui sont en restriction d'usage. La Bourouse est placée en restriction anticipée pour les irrigants. Ces restrictions permettent la survie de certaines espèces aquatiques ayant besoin d'un débit minimum pour vivre. Pour plus d'informations cliquer sur la carte ! Et cet été pour suivre l'évolution des niveaux des cours d'eau sur le territoire vous pouvez [cliquer ici](#) !



INTERDICTIONS ET RESTRICTIONS DE PRELEVEMENT SUR LES COURS D'EAU D'INDRE-ET-LOIRE

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL EN DATE DU
28 JUIN 2019

Direction
Départementale des
Territoires



DOCUMENTATION

Du bon terreau...sans détruire les milieux naturels...

Des enquêtes sur les terreaux sans tourbe sont apparus depuis quelques années dans les jardinerie : pourquoi ne plus utiliser de tourbe ? Les alternatives sont-elles performantes ? Aujourd'hui beaucoup de terreaux du commerce sont encore composés majoritairement de tourbe, importée à 70% d'Irlande et des pays de l'Est. Mais les tourbières se renouvellent très lentement, et beaucoup sont protégées dans le cadre du réseau européen Natura 2000. Aussi, quelques industriels se lancent dans les terreaux sans tourbe, à base de fibres de coco, fibres de bois... Des démarches qualité (charte, labels, normes) apportent un certain nombre de garanties aux produits : Ecolabel européen, charte Ecofert... Pour l'instant anecdotiques, ces terreaux sans tourbe pourraient déclencher une prise de conscience chez les consommateurs, réorientant ainsi le marché des supports de culture. Pour en savoir plus [cliquer ici](#) !

Pour un paysage durable...les propriétaires cédant ont de nouveaux outils

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé un nouvel outil juridique, permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement : l'obligation réelle environnementale (ORE).

Plus d'informations, [cliquer ici](#)

Plantons des arbres pour leur ombrage !

Depuis 2017, le CPIE a lancé un tout nouveau programme de plantation intitulé « Arbres des vallées » avec l'objectif de restaurer les paysages de fond de vallées, de bord de ruisseau ou de cours d'eau. Ces paysages fortement modifiés du fait des mutations de l'agriculture, d'un urbanisme non maîtrisé ainsi que du remembrement du parcellaire et du réseau du fossé, sont au cœur des préoccupations du CPIE. Soutenue par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'association s'engage concrètement à travers la plantation d'Aulne glutineux, de Chêne pédonculé, de Noyer commun, de Saule marsault, de Saule blanc et de Peuplier noir « vrai », espèce emblématique de nos vallées. Pour récupérer ces plants gratuitement vous pouvez vous inscrire jusqu'au 13 septembre 2019.

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#) contactez le CPIE au 02 47 95 93 15

CALENDRIER

Animations passées

Seules deux animations vont être décrites ci-après, choisies parmi une dizaine depuis la dernière lettre de nouvelles.

Restauration du ruisseau de Jâble dans le bourg de Champigny-sur-Veude-samedi 25 mai



Cette opération avait pour but de profiter d'un espace public dont le ruisseau - le Jâble - est en mauvais état pour restaurer une portion à l'aide de « banquettes ». A l'aide de matériaux naturels récupérés sur le territoire (rejets de saule, iris d'eau...) et de l'huile de coude, une douzaine de bénévoles sont venus prêter main forte à la technicienne de rivières. A l'issue des travaux, le courant réapparaissait, preuve que la forme du lit et des berges joue sur l'oxygénation des eaux. Le midi, l'heure du repas (pique-nique offert par la municipalité) a été un moment riche d'échanges sur les actions du Syndicat et les bonnes pratiques à suivre pour préserver la qualité de nos petits cours d'eau. L'article NR sur ce sujet [ici](#) !



Banquettes réalisées immédiatement après (photo de gauche) et un mois après (photo de droite)

Visite d'exploitation de la Ti'Bio d'Aire à Courcoué (Agriculture Biologique) - mercredi 12 juin



Cette manifestation faisant suite à une conférence à Pouzay le mois précédent, elle a rassemblé une trentaine de participants essentiellement de Sud Touraine. Le thème est transversal pour le syndicat et le GABBTO*, soulignait les salariés des structures, à savoir la qualité de l'eau et la performance économique. Les exploitants Magali et Samuel SAVATON ont présenté, en toute transparence, leur manière de travailler avec des explications théoriques pour commencer, puis plus concrètement dans les champs. Des discussions techniques se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.

*Groupement d'Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques de TOuraine



Explication sur les différentes techniques devant le matériel et les champs

Animations à venir

Chantier participatif de restauration du Montgoger → mercredi 10 juillet (matinée)

Venez participer à des travaux de « retouche » sur le site du plan d'eau communal de Saint-Epain pour améliorer le substrat et le courant du ruisseau.

Venez nombreux. A partir de 9h00. Bottes recommandées. Verre de l'amitié offert.

Réunion publique sur les prochains travaux sur la Manse, le Ruau et leurs affluents → mercredi 18 septembre (soirée)

Venez vous renseigner sur la nature des prochains travaux dont il est prévu la réalisation entre 2020 et 2025, dans la continuité du précédent programme 2012-2016. Que vous soyez riverain, exploitant agricole, élu, habitant du secteur... ce moment permettra au Syndicat de la Manse étendu de présenter la manière dont il va s'y prendre pour restaurer la qualité de nos cours d'eau.

Venez nombreux. A partir de 18h30. Bottes déconseillées ;-). Verre de l'amitié offert.

Réunion

Prochaine réunion de conseil syndical **le mardi 9 juillet à partir de 18h30 à l'espace socioculturel des deux rivières (impasse du barrage) de Ports-sur-Vienne.** Ouverte au public.

Découvrir les derniers comptes-rendus :

[- compte-rendu du 8 mars 2019](#)

[- compte-rendu du 7 mai 2019](#)